

L'AIR DE LISBONNE :
LE POÈME SUR LE DÉSASTRE DE LISBONNE,
ENTRE RÉACTION IMMÉDIATE ET CRÉATION TARDIVE

François Jacob

Institut et Musée Voltaire, Genève

Il est communément admis que Voltaire a très rapidement rédigé la première version du *Poème sur le désastre de Lisbonne* : averti vers le 23 novembre 1755 de la catastrophe portugaise, il est en mesure d'envoyer un premier jet de son texte aux frères Cramer après une dizaine de jours. Cette première version, nous dit-on, n'est certes en rien comparable à celle qui, trois mois plus tard, achève de faire du *Poème* le point de départ d'une véritable investigation philosophique – investigation que relayeront, en 1756, le passage de D'Alembert aux Délices et la fameuse lettre de Rousseau, datée du 18 août, plus connue sous le nom de *Lettre sur la Providence* : mais elle est le signe chez Voltaire d'un état d'urgence dont les deux cents vers de cette fin 1755 apparaissent comme le fruit naturel.

Cette volonté de voir le vieillard des Délices se hâter de réagir aux événements est, sur le strict plan de l'histoire littéraire, aisément compréhensible. Le *Poème sur le désastre de Lisbonne* confirmerait une sorte de « poétique de la réaction » déjà à l'œuvre dans la réalité : il n'est que de songer aux crises de désespoir de Voltaire, éminemment éloquentes, tous les 24 août, au retour de la Saint-Barthélemy. Il permettrait en outre, eu égard aux circonstances exceptionnelles de sa rédaction et à l'ampleur du débat qu'il suscite, de faire de l'arrivée de Voltaire dans la région genevoise le point de départ d'une variation, voire d'un virage de son œuvre, désormais centrée, et pour longtemps, sur le combat philosophique.

Encore faut-il que les faits confirment cette vision très resserrée de la chronologie. Une première version du poème a-t-elle bien été écrite dans les derniers jours du mois de novembre ? Quelle est l'exacte nature des vers que

Voltaire se plaît à lire à ses visiteurs dans le courant du mois de décembre ? Que penser du manuscrit MS 43-2, actuellement conservé dans les fonds de l'Institut Voltaire, et qui présente une première ébauche précisément datée du 19 décembre 1755 ? Outre ces questions très techniques relatives à la genèse du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, faire de celui-ci le produit d'une inspiration quasi immédiate invite à s'interroger sur les modalités de sa composition. Deux éléments, au moins, sont alors à prendre en compte.

380

Le premier concerne les circonstances matérielles de la rédaction. Une extrême concentration du temps de l'écriture n'aurait-elle pas tendance à rendre celle-ci tributaire des aléas de tous genres qui, aux Délices d'abord et à Montriond ensuite, peuvent en interrompre ou en varier le cours ? S'est-on assez intéressé, dans une telle hypothèse, aux éléments de la petite histoire, c'est-à-dire aux conditions mêmes de la production poétique ? Par ailleurs, faire du *Poème* une œuvre de simple réaction laisse à penser que Voltaire, travaillant dans l'urgence, aurait préféré se passer d'une information que le temps seul pouvait lui procurer. Qu'il n'ait pas attendu la publication d'écrits plus substantiels sur la catastrophe peut surprendre : les premiers rapports parviennent en Suisse, et plus particulièrement à Genève, à l'entrée de l'hiver. Or la première mention connue du *Poème* voltairien se situe, croit-on, dans une lettre du 4 décembre à Gabriel Cramer :

On me presse extrêmement, Monsieur, pour l'œuvre du seigneur. J'ai la fièvre, et je ne veux point mourir sans avoir satisfait mon zèle. Prenez cela, si vous voulez, pour un transport au cerveau ; mais je vous demande en grâce de vouloir bien me dire si vous avez donné à un imprimeur l'oraison funèbre de Lisbonne, et encore à quel imprimeur. Si vous n'en avez point trouvé, ayez la bonté de me renvoyer le sermon ; je trouverai pratique sur-le-champ. Pardonnez-moi mes saintes importunités¹.

Deux interprétations ont cours, s'agissant de cette lettre. Pour Theodore Besterman, éditeur de la *Correspondance complète* de Voltaire, l'identification du « sermon » dont il est question ne fait aucun doute : il ne peut s'agir que du *Poème sur le désastre de Lisbonne*. Nullement surpris qu'un tel texte ait pu être écrit en si peu de temps, Besterman va jusqu'à rappeler, dans une note, que, « puisque Voltaire fait une toute première allusion au tremblement

1 Voltaire, lettre à Gabriel Cramer, Les Délices, 4 décembre [1755], dans *Correspondance complète*, éditée par Th. Besterman, Oxford, Voltaire Foundation, 1971, t. XVI, p. 417, D 6614. Nous n'indiquerons plus désormais que cette dernière référence, la lettre « D » signalant à elle seule, comme on sait, l'édition dite « définitive » de la *Correspondance* éditée par Besterman.

de terre le 24 novembre et que le poème est aux mains des Cramer depuis quelques jours à la date du 4 décembre, il est évident qu'il a dû composer l'ensemble du texte d'un trait, en moins d'une semaine² ».

Francis J. Crowley, dans un numéro déjà ancien de *Modern Language Notes*³, ne voit pas du tout, dans la mention de « l'oraison funèbre de Lisbonne », une allusion au *Poème* voltairien, mais une référence au sermon prononcé le 30 novembre 1755 à Berne par Élie Bertrand. Ses arguments sont simples : Élie Bertrand maintenait d'excellentes relations avec Voltaire, la lettre du 4 se trouve éclairée par une autre lettre, datée quant à elle du 16 décembre, et où Besterman consent à reconnaître dans « le sermon qui désarmera la vengeance divine⁴ » le premier des quatre textes d'Élie Bertrand sur le tremblement de terre de Lisbonne ; il est enfin peu probable que Voltaire ait fait allusion à son propre poème le 4 pour n'y pas revenir avant plusieurs semaines.

Que le premier sermon d'Élie Bertrand partage avec le poème de Voltaire plusieurs traits, voire plusieurs thèmes communs, n'est guère étonnant. On sait que le pasteur bernois entretenait avec Voltaire une correspondance suivie et que le patriarche, même s'il était loin de suivre les conseils ou les avertissements de son interlocuteur, portait une extrême attention à ses écrits. Bien plus, c'est Élie Bertrand qui, selon certains critiques, aurait permis une sorte d'atténuation du discours, voire d'adoucissement du propos voltairien. Le glissement qui s'y opère d'une résignation muette à une résurgence des motifs d'espérance, lui serait grandement dû.

Quelques détails de structure, dans ce contexte, méritent d'être soulignés. Le *Poème* est d'abord fondé, comme le précise d'emblée son titre⁵, sur un passage très précis de *Jérémie*, à savoir le discours du prophète contre la maison royale de Juda : « Plusieurs nations passeront près de cette ville, et chacun dira à son compagnon de voyage : pourquoi l'Éternel a-t-il fait ainsi à cette grande ville ? ». La formule, qui rythme l'ensemble du sermon et dont Élie Bertrand fait un ample usage rhétorique, se retrouve dans l'attaque du poème voltairien, de même que le rejet des philosophes, « trompés » chez Voltaire, et « fols » chez Élie Bertrand. Élie Bertrand rejette par ailleurs toute théologie de la rétribution et opte pour une bienveillance générale

2 D 6614, commentaire. C'est nous qui traduisons.

3 Francis J. Crowley, « Pastor Bertrand and Voltaire's Lisbonne », *Modern Language Notes*, The John Hopkins Press, t. LXXIV, n° 5 (mai 1959), p. 430-432.

4 Voltaire, lettre à Gabriel et Philibert Cramer, Montriond, 16 décembre 1755, D 6630.

5 *La Considération salutaire des malheurs publics*, ou *Sermon sur Jérémie*, XXII, 8, dans *Mémoire pour servir à l'histoire des tremblements de terre de la Suisse, principalement pour celui de l'année MDCCCLV*, suivi de *Quatre sermons à l'occasion des derniers tremblements de terre de l'année 1755*, Vevey, 1756.

qui frise le syncrétisme. Il défend, au nom même de la charité, l'oubli des différences religieuses : « Divine charité, venez habiter parmi nous, pour ne faire qu'une famille de tous les hommes, qui, marchant sur la même terre pour un temps, doivent vivre éternellement dans le même Ciel⁶ ! » Cette dernière relative est soulignée dans son exemplaire par un certain Rochat, à la date de 1756, et accompagnée d'un commentaire inquiet : « Je ne sais pas comme l'auteur l'entend ». Le même Rochat nie de même que « ceux que l'arbitre de la destinée des humains permet que quelque accident enlève à la vie so[ie]nt arrachés aux misères de la terre, pour être introduits dans le Ciel », et il ajoute : « Non, pas toujours⁷ ». C'est dire qu'Élie Bertrand et Voltaire, en dépit de leurs différences, sont peut-être plus proches qu'on ne pense. L'appel à la charité, la vanité de toute explication des causes du séisme, la naissance d'une forme de solidarité dans le malheur : autant de points qui font du sermon de l'un et du *Poème* de l'autre non plus seulement des œuvres de *réaction* mais bien, dans la sphère qui est la leur, des œuvres d'*action*. Élie Bertrand l'affirme d'ailleurs avec force : « Nous sommes ici-bas non pour spéculer, mais pour agir⁸ ».

Il n'est pas certain, malgré le caractère régulier de leurs relations, qu'un échange ait eu lieu entre les deux hommes avant la composition du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, et que l'un des deux textes se soit nourri de l'autre. Mais rien ne vient contredire l'hypothèse d'une lecture faite par Voltaire du sermon d'Élie Bertrand avant la rédaction de son propre *Poème*. Quelques indices empruntés à une observation plus détaillée des conditions de la vie aux Délices fin novembre 1755 invitent d'ailleurs à abonder dans le sens de F. J. Crowley, et à dater la composition du *Poème* de décembre 1755, et non des jours qui ont directement suivi l'annonce de la catastrophe.

Celle-ci est connue aux Délices alors que Voltaire s'apprête à rejoindre sa demeure lausannoise de Montriond, et qu'il en est empêché par un incident des plus fâcheux : « M. de Voltaire n'est point allé à Montriond, il était prêt à partir lorsqu'on lui manda que celui qui occupait la maison y était très dangereusement malade, et hors d'état d'en sortir, cette maladie dura six semaines, et ne finit que par la mort⁹ ». Le départ pour Montriond est donc repoussé à plusieurs reprises, et M^{me} Denis y fait même un saut, entre fin

6 *Ibid.*, p. 12-13.

7 *Ibid.*, p. 15. L'exemplaire de Rochat se trouve aujourd'hui à la bibliothèque du musée d'ethnographie de Genève, cote Gaz SUI 179.

8 *Ibid.*, p. 8. Rochat indique « très bien » en marge.

9 Lettre de Jean-Louis du Pan à Suzanne Catherine Freudenreich, Genève, 23 novembre 1755, D 6596.

novembre et le 2 décembre, afin de préparer la demeure à recevoir son illustre résident. Il est clair que les préparatifs d'un départ pour Lausanne ne sont pas les circonstances les plus favorables à la composition d'un poème d'envergure. L'absence de mention d'un écrit en cours dans la correspondance du vieillard et le silence de M^{me} Denis à Lausanne semblent d'ailleurs confirmer que Voltaire était loin, au début du mois de décembre 1755, d'avoir achevé de rédiger son *Poème*. Même si des ébauches ont sans doute été esquissées aux Délices, la création de celui-ci est probablement plus tardive et date de l'installation hivernale à Montriond, dans le courant du mois de décembre.

L'histoire des variantes, étudiée en profondeur par Diana Lynne Apostolides¹⁰, ne montre pas de régime particulier de corrections pour le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, et le caractère tardif des premières corrections connues inclinerait à pencher, de nouveau, dans le sens de F. J. Crowley. Voltaire avoue à Michel Lambert, en date du 22 mars, avoir « jeté dans le feu quatre épreuves » du poème et en donne la raison : « J'en use ainsi avec tout ce qu'on imprime sous mes yeux parce que je ne suis jamais content de moi¹¹ ». Est-il concevable que les frères Cramer, éditeurs du *Poème*, en possession d'un manuscrit le 4 décembre, aient attendu près de trois mois pour fournir à Voltaire les premières épreuves ?

C'est un manuscrit, justement, qui peut nous aider à débrouiller l'écheveau. Daté du 19 décembre 1755 et actuellement conservé dans la bibliothèque de l'Institut Voltaire à Genève, il propose une version du *Poème* en 134 vers, contre 234 pour la version définitive, publiée par les frères Cramer. Il ne s'agit certes que d'une copie, mais d'une copie ayant été corrigée en un endroit¹² et confirmant, de ce fait, que nous sommes en présence d'un état intermédiaire et encore très succinct de l'œuvre en gestation. Sans aller jusqu'à détailler l'ensemble des variantes apportées par ce document, quelques remarques s'imposent.

La première concerne la prosopopée du début du poème, ainsi donnée à lire dans le manuscrit de décembre 1755 :

Raisonneurs sans pitié, faibles et durs esprits
 Si sur vous votre ville eût été renversée,
 On vous entendrait dire en changeant de pensée,
 En pleurant vos enfants, et vos femmes, et vous,

10 Diana Lynne Apostolides, *Voltaire's Lisbonne and Loi poems : a quantitative approach to the problem of the variants*, University of North Carolina, Chapel Hill, 1970.

11 Voltaire à Michel Lambert, aux Délices, 22 mars 1756, D 6800.

12 *Poème sur le désastre de Lisbonne*, IMV, MS 43-2, v. 75.

Oui, tout est bien pour Dieu, mais tout est mal pour nous.
Quand la terre où je suis porte sur des abîmes,
Ma plainte est innocente et mes cris légitimes¹³.

La version de mars 1756 opte pour une formulation quelque peu différente :

Tranquilles spectateurs, intrépides esprits,
De vos frères mourants contemplant les naufrages,
Vous recherchez en paix les causes des orages :
Mais du sort ennemi quand vous sentez les coups,
Devenus plus humains, vous pleurez comme nous.
Croyez-moi, quand la terre entrouvre ses abîmes,
Ma plainte est innocente et mes cris légitimes¹⁴.

384

On remarque que le discours rapporté englobe, dans la première version, la « légitimité » de la plainte, et que l'opposition très marquée du vers 28 (« Oui, tout est bien pour Dieu, mais tout est mal pour nous ») connaît une certaine forme d'atténuation. La même opposition reprend les termes de la célèbre formule de Pope (« Tout est bien ») et ouvre le champ à tout un jeu rhétorique. Le développement de l'argumentation voltairienne se fonde en effet sur une simple variation stylistique : la formule de Pope ne se trouve ni commentée ni amendée, mais proprement détournée à des fins polémiques. Or c'est non seulement ce passage mais bien tout le *Poème* qui, vis-à-vis de cette formule liminaire, fonctionne selon une logique de détournement. Anne-Marie Garagnon a récemment montré que « Tout est bien », littéralement cité à trois reprises, « devient une redite confusionnelle et mécanique, sur laquelle se concentre la vindicte de Voltaire¹⁵ ». Intervient en particulier ce qu'on nomme, en langage rhétorique, un polyptote, c'est-à-dire une « retouche correctrice » qui permet de substituer au présent de la formule initiale un « conditionnel de distanciation » (« Je ne conçois pas plus comment tout serait bien », au vers 175) ou un « futur d'attente » (« Un jour tout sera bien », au vers 218).

Ce type de réécriture, forme d'éternel palimpseste, se trouve amplement confirmé par une attentive lecture de la correspondance, elle-même ponctuée de variations terminologiques et d'effets rhétoriques centrés autour de cette figure du polyptote et de la transformation de la formule initiale de Pope. Tout

13 *Ibid.*, MS 43-2, v. 24-30.

14 *Poème sur le désastre de Lisbonne*, v. 24-30.

15 A.-M. Garagnon, « Le *Poème sur le désastre de Lisbonne* : esquisse d'une lecture stylistique », conférence prononcée aux Délices le jeudi 2 juin 2005, prochainement publiée dans *Tremblez, terriens ! Voltaire et le tremblement de terre de Lisbonne*, accessible en ligne à www.ville-ge.ch/imv. Les emprunts qui suivent sont puisés à la même source.

commence le 28 novembre par une simple question rhétorique (« Si Pope avait été à Lisbonne aurait-il osé dire, tout est bien¹⁶ ? ») et une affirmation quelque peu désabusée : « *Le tout est bien* de Mathieu Garo et de Pope est un peu dérangé¹⁷ ». Une première manipulation de la formule intervient le 16 décembre : encore est-elle incluse d'une manière trop lâche pour qu'il soit possible d'y voir, ou d'y lire, l'indice d'une entreprise rhétorique de plus grande envergure. Voltaire écrit en effet que « si on n'avait à craindre dans ce monde que l'aventure de Lisbonne, on se trouverait encore passablement bien¹⁸ ». C'est seulement à partir du 18 février que le patriarche se fait plus insistant, et fait de la formule l'objet de joutes rhétoriques rapidement diluées dans sa correspondance. Élie Bertrand, à qui Voltaire semble réserver le privilège de sa démonstration, apprend ainsi que la question « tombe uniquement sur cet axiome, ou plutôt sur cette plaisanterie, *tout est bien à présent, tout est comme il devait être, et le bonheur général présent résulte des maux présents de chaque être*¹⁹ ». Cideville se voit proposer, le 12 avril, l'envoi du *Poème* en des termes tout aussi explicites : « Mandez-moi comment je peux vous adresser mon *tout n'est pas bien*, et ma religion naturelle²⁰ ». Enfin Sébastien Dupont, un autre correspondant du philosophe, s'amuse à son tour, le 22 avril, avec la formule, et renvoie à son illustre correspondant l'image de son propre discours : « quoique vous n'avez jamais tort avec moi j'oserai cependant vous dire que le *tout est bien*, n'est pas mal²¹ ».

Ce jeu de variations sur la formule de Pope s'accompagne, dans la version publiée du *Poème*, d'un abandon de la première personne du singulier, très présente dans le manuscrit de décembre 1755. Témoin ce passage du milieu du *Poème*, une fois rejetés ces « monstres odieux » que sont, dans les deux textes, « le noir Typhon » et « le barbare Arimane » :

Mais comment concevoir un Dieu, la bonté même,
 Un Dieu qui nous forma, qui nous chérit, qu'on aime,
 Et qui brise à son gré les œuvres de ses mains ?
 Oh ! Qui pourra fixer mes esprits incertains !
 Mon œil épouvanté sonde en vain ces abîmes,
 Je vois autour de moi les malheurs et les crimes.
 Je me tourne vers vous céleste vérité,

16 Voltaire à Élie Bertrand, 28 novembre [1755], D 6603.

17 Et Voltaire d'ajouter : « Je n'ose plus me plaindre de mes coliques depuis cet accident » (lettre à d'Argental, Genève, 1^{er} décembre 1755, D 6607).

18 Voltaire à François-Louis Allamand, Montriond, 16 décembre 1755, D 6629.

19 Voltaire à Élie Bertrand, Montriond, 18 février [1756], D 6738.

20 Voltaire à Cideville, Genève, 12 avril 1756, D 6821.

21 Sébastien Dupont à Voltaire, vers le 22 avril 1756, D 6845.

Une ombre impénétrable offusque vos clartés,
Un Dieu vint consoler notre race affligée ;
Il visita la terre et ne l'a point changée²² !

La première personne, en quittant la scène, permet à Voltaire de substituer à l'emphase d'un discours théâtral une phase plus argumentative, scandée de questions rhétoriques, et marquée par la forme impersonnelle :

Mais comment concevoir un Dieu, la bonté même,
Qui prodigua ses biens à ses enfants qu'il aime,
Et qui versa sur eux les maux à pleines mains ?
Quel œil peut pénétrer dans ses profonds desseins ?
De l'Être tout parfait le mal ne pouvait naître ;
Il ne vient point d'autrui, puisque Dieu seul est maître :
Il existe pourtant. Ô tristes vérités !
Mélange étonnant de contrariétés !
Un Dieu vint consoler notre race affligée ;
Il visita la terre et ne l'a point changée²³ !

386

Selon René Pomeau et bien d'autres commentateurs du *Poème*, cette modification du discours ne prendrait sens qu'en fonction d'un contexte jugé trop hostile par Voltaire. L'introduction de l'idée d'espérance serait moins la marque d'un changement d'orientation philosophique que l'indice d'une prudence motivée par *l'air du temps* : il s'agit de provoquer sans être provocateur, seule voie possible à la promotion rapide et à la diffusion du « sermon » sur Lisbonne.

La période s'étendant de l'annonce de la nouvelle de la catastrophe, le 23 novembre 1755, à l'envoi du *Poème* à Diderot, D'Alembert et Rousseau²⁴, le 6 juillet, ne peut-elle également nous renseigner sur le premier accueil du texte et, surtout, sur la manière dont Voltaire a pu être amené, au printemps 1756, à faire évoluer son discours ? Quelles lignes de force se dégagent d'une période vouée à toutes sortes de réécritures et dont les éditions successives ne rendent, finalement, qu'un compte imparfait ? Y a-t-il une vie du *Poème* qui, indépendamment du substrat philosophique qu'il véhicule et dont on connaît, jusqu'à *Candide*, le développement prodigieux, mériterait d'être

22 *Poème sur le désastre de Lisbonne*, IMV, MS 43-2, v. 93-102.

23 *Poème sur le désastre de Lisbonne*, v. 133-142.

24 Thieriot écrit à Voltaire, le 6 juillet : « J'ai distribué les trois recueils de vos beaux sermons aux Docteurs Diderot, D'Alembert et Rousseau. [...] Jamais aucun de vos ouvrages n'a eu un si brillant succès que ces deux beaux poèmes que je ne me lasse point de lire et d'admirer » (D 6922). L'« autre » poème est, bien entendu, le *Poème sur la Loi naturelle*.

réinsérée dans l'histoire de sa conception et éclairerait ainsi d'une autre lumière la « fabrique » voltairienne ? Pourra-t-on alors parler encore d'une poétique de la *réaction* ?

Gabriel de Seigneux, de passage à Montriond en compagnie du bourgmestre de la ville, de Rosset et de « quelques autres messieurs²⁵ », assiste le 18 mars à une lecture du *Poème sur le désastre de Lisbonne*. Le compte rendu qu'il en fait, une dizaine de jours plus tard, à Albrecht von Haller, témoigne à la fois d'une prise de distance et d'une curiosité qui le poussent à n'omettre aucune circonstance : « L'après-midi il eut la complaisance de nous lire lui-même sa belle et grande pièce sur les malheurs de Lisbonne. Je dis *belle*, autant que peut l'assurer un homme qui se défie de lui-même et d'une lecture imposante pour la véhémence de son débit. » Ces précautions une fois esquissées, ce sont trois renseignements qui nous sont fournis. Seigneux nous apprend tout d'abord l'état d'inachèvement du *Poème*, fût-il près d'être imprimé : la copie en « était si rapiécée, si chargée de cartons, d'apponces²⁶ et de ratures que personne n'aurait pu la lire que lui ; et malgré cela on peut dire qu'il la déclama fort bien et fort coulamment ». Il insiste dans un deuxième temps sur cette fameuse « déclamation » voltairienne et précise que la lecture avait « plus d'action et de tons élevés qu'[il] n'en aurai[t] voulu ». Que Voltaire ait voulu théâtraliser sa lecture ne surprendra personne : mais l'excès rapporté par Seigneux est-il à mettre au seul compte de son instinctive méfiance ? Ne serait-elle pas plutôt le signe d'une indécision encore patente sur le *sens* à attribuer à certaines périodes, à certains effets ? L'accueil de Lekain aux Délices, quelques mois plus tôt, et la manière dont Voltaire lui avait permis de mieux appréhender son rôle de Gengis Kan, dans *L'Orphelin de la Chine*, montrent assez que le patriarche n'use des « tons élevés » qu'avec prudence. La véhémence de la déclamation signalerait-elle alors l'inachèvement du propos ? Ne s'agirait-il pas, pour Voltaire, de fixer, à l'occasion de cette lecture, certains traits, certaines orientations encore marqués d'une certaine hésitation ? Et le fond du discours importe-t-il plus, à cette étape de la composition, que sa *mise en bouche* ?

C'est encore au printemps, peu après la lecture entendue par Gabriel de Seigneux, que les discussions les plus abondantes ont lieu sur la thématique impulsée par Voltaire. On peut certes penser que l'approche de la publication

25 Gabriel de Seigneux, seigneur de Correvon, au baron Albrecht von Haller, Lausanne, 27 mars 1756, D 6806. La même référence vaut pour les emprunts qui suivent.

26 Apponce : « Ajoutage, pièce ajoutée, appondue. Patois *apponse*, "ajoutage", ancien participe passé féminin de *apondre*, devenu substantif », Aimé Constantin et Joseph Desormaux, *Dictionnaire savoyard*, Annecy, Société florimontane, 1902 ; Genève, Slatkine Reprints, 1973 ; Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 1982.

autorise de nouvelles investigations et permet d'embrasser un champ philosophique plus vaste. Mais précisément : l'infléchissement du discours de Voltaire n'est-il pas, dans cette hypothèse, tributaire de ces échanges ? Comment imaginer dans ce cas qu'une première « version », fût-elle imparfaite, soit née dès le 4 décembre 1755, version qui n'a donné lieu à aucun dialogue et peut difficilement tenir compte d'avis largement postérieurs ? C'est ainsi qu'Élie Bertrand plaide pour une « union sacrée » contre le fanatisme : « Déclarez la guerre à la superstition, au fanatisme, à l'intolérance qui contredit tous les principes du christianisme, aux théologiens téméraires qui veulent définir ce qu'ils ne peuvent ni comprendre ni expliquer, aux prêtres ambitieux qui font servir la religion pour satisfaire leurs passions : faites la guerre à tous les corrupteurs du christianisme pur et simple ; je marcherai alors sous vos drapeaux²⁷ ». La lettre est supposée avoir été écrite en mars 1756, mais elle pourrait tout aussi bien dater de décembre 1755, c'est-à-dire d'une époque où, présent à Lausanne et sans doute plus au fait des développements proposés par Élie Bertrand dans ses *Sermons*, Voltaire était plus à même de réagir.

De même, c'est seulement le 29 janvier 1756 que Voltaire félicite Jacob Vernes de son discours intitulé *Discours philosophique sur ces paroles de M. Pope* : Tout ce qui est, est bien. Or Jacob Vernes insiste, dès le début de son discours, sur le danger d'une critique trop virulente du christianisme, laquelle, selon lui, mène directement à l'athéisme. Après avoir fait un constat rapide de « l'obscurité » de nos connaissances, Vernes s'intéresse à la théorie mécaniste de l'univers et réfute toute tentative d'explication matérialiste : « Quelque combinaison que je donne à la matière, celle qui pourrait la faire penser, en faire un esprit, est celle qui me répugne le plus... Ne dégradons point l'idée que nous avons de l'infini, en l'appliquant à la matière²⁸ ».

Les discours d'Élie Bertrand et de Jacob Vernes se rejoignent finalement dans cette crainte d'une subduction de la foi par un regain des théories matérialistes, tout aussi dangereuses, selon eux, qu'une théologie de la rétribution. Or Voltaire a soin, dans son *Poème*, de ne jamais donner prise à ce genre d'écart, ou d'écueil. S'il refuse poliment l'union sacrée suggérée par Élie Bertrand, il n'en reste pas moins attentif aux excès du matérialisme, quitte à se trouver confronté au dilemme insoluble des *causes efficientes* et des *causes finales*. Il est donc clair que la version lue avec emphase devant Gabriel de Seigneux, à la fin du mois de mars, est largement tributaire des discussions nourries et des échanges que Voltaire n'aura pas manqué d'entretenir avec ses

27 Élie Bertrand à Voltaire, [mars 1756], D 6789.

28 Jacob Vernes, *Discours philosophique sur ces paroles de M. Pope* : Tout ce qui est, est bien, dans *Choix littéraire*, Genève, Cl. & Ant. Philibert, 1755-1760, p. 77.

visiteurs ou ses correspondants privilégiés. L'éventuelle version donnée aux Cramer avant le 4 décembre se réduit, on le voit, comme peau de chagrin.

Elle se réduit encore davantage si l'on considère la découverte que vient de faire Georges Buisson d'une lettre adressée par le poète Lebrun à Voltaire et datée probablement de la fin décembre 1755²⁹. Lebrun, qui vient d'achever son *Ode sur le Tremblement de terre arrivé à Lisbonne le premier Novembre 1755, précédée d'une Lettre écrite à M. Racine*, la présente à Voltaire en des termes où l'admiration le dispute à la flagornerie. Or Lebrun ne mentionne aucunement un éventuel poème de Voltaire sur le même sujet. Il fait pourtant une allusion un peu lourde aux récentes corrections que le philosophe avait faites, en cette même année 1755, de son poème de *L'Amitié*, et s'invite donc sans scrupules dans la « fabrique » du résidant des Délices : est-il pensable, dans ces conditions, que la remise par Voltaire à Cramer d'une large esquisse du futur *Poème sur le désastre de Lisbonne* lui ait échappé ? Lebrun ne fait d'ailleurs référence, dans son désir de plaire, qu'à l'*Histoire de la guerre de 1741*, dont le manuscrit avait été volé quelques mois auparavant.

Vouloir faire du *Poème sur le désastre de Lisbonne* une œuvre essentiellement réactive comporte donc deux dangers. Le premier est d'oublier que la problématique qu'il sous-tend s'inscrit dans une réelle continuité, et que la brusque contingence des *faits* (rapports plus difficiles avec Frédéric II, installation à Genève, catastrophe de Lisbonne) n'amorce pas nécessairement une rupture dans la composition littéraire. Le second est de faire du tremblement de terre de Lisbonne une sorte de moment originel à partir duquel se développerait, dans les vingt-trois ans qui suivent, une écriture de la confrontation. Le séisme se lie alors, dans bien des esprits, à la condamnation de Calas, à la mort du chevalier de La Barre, et à tous les roués de la terre : on explique que, si les dernières années de Ferney ont été moins productives, c'est qu'elles ne fournissaient précisément plus matière à *combat*.

C'est cette vision réductrice de l'histoire littéraire, laquelle tente de gommer un Voltaire par un autre, qui est à combattre – et avec elle, dès le départ, une lecture peut-être hâtive du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, œuvre de véritable création et non de simple réaction. Mais, peut-être, pour accepter de ne plus voir dans le *Poème* qu'une réplique du *terramoto* de Lisbonne, faut-il se poser la question de la nature réellement poétique du discours voltairien. C'est là, on le conçoit, une tout autre histoire.

29 G. Buisson, « Une lettre de Lebrun à Voltaire à propos de son Ode sur Lisbonne », prochainement publiée dans *Tremblez, terriens ! Voltaire et le tremblement de terre de Lisbonne*, disponible en ligne à www.ville-ge.ch/imv.